

2010

Rapport annuel



Centre québécois  
de développement durable

Centre québécois  
de développement durable



## TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE...p. 3

MOT DU DIRECTEUR...p.4

LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE...p.5

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MANDATS RÉALISÉS EN 2010...p.6

CONFÉRENCES...P.10

IMPLICATIONS ET PARTENARIATS...p.12

REVUE DE PRESSE...p.13

RAPPORT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT...p.19



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres du CQDD,

C'est avec fierté que je me joins aux autres membres du conseil d'administration, pour vous présenter le rapport annuel du Centre québécois de développement durable 2010. Si l'année dernière laissait entrevoir le meilleur pour l'avenir, les résultats de cette année viennent confirmer que notre organisme est appelé à assumer plus que jamais un rôle de leader dans le soutien mais également le développement d'initiatives de développement durable au Québec et ailleurs.

Effectivement, l'année 2010 aura particulièrement été marquée par le coup d'envoi officiel donné à notre grand projet de recherche sur l'analyse du cycle de vie de l'industrie forestière, une collaboration intensive avec le Collège de St-Félicien et M. Réjean Villeneuve. L'issue de ces activités de recherche aura un impact sur de nombreux volets de l'industrie forestière et sera un outil d'aide à la décision fondamental qui permettra aux entreprises de mieux se positionner face à la concurrence mondiale.

De plus, le bilan financier déposé est éloquent : les contrats et ont été nombreux et les revenus générés par la hausse des activités nous permettront de diminuer considérablement la dette et d'investir dans des projets d'avenir pour l'organisation. C'est ainsi que notre projet de relocalisation pourra être mis de l'avant et que l'équipe a pu s'enrichir de nouveaux visages aussi passionnés que professionnels. Notons, entre autres, l'arrivée d'un adjoint à la direction générale qui assume également la lourde et essentielle tâche du développement des affaires.

L'année qui se termine en force était également la vingtième du Centre québécois de développement. Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont croisé la route de l'organisme à travers les années et qui ont contribué, à leur façon, à en faire une organisation solide dont le savoir et l'expérience sont reconnus, appréciés et essentiels au développement de toutes les sphères de nos communautés. Merci aux employés et administrateurs qui sont passés et qui y ont laissé leur trace. Merci à l'extraordinaire équipe actuelle dont l'engagement pour le développement durable est, à bien des niveaux, inconditionnel. Merci également au directeur général, M. Jacques Régnier, qui a fait de la réussite de l'organisme un défi personnel dont il récolte maintenant, en collaboration avec son équipe, les fruits d'une réussite méritée.

En souhaitant que cette ère de succès soit... durable ! Félicitations à tous !

Marie-Karlynn Laflamme



## MOT DU DIRECTEUR

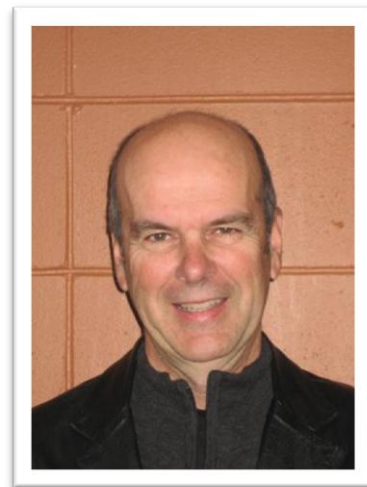
Chers amis du développement durable,

L'année 2010 a permis de concrétiser l'orientation prise dans notre plan stratégique et dans notre développement marketing d'être plus visible sur la scène québécoise. Nous avons réalisé plus de 35 dossiers dans les différents secteurs du développement québécois. La transformation alimentaire, le positionnement des produits forestiers, l'accompagnement d'organisations dans le milieu de la santé, le soutien à l'élaboration d'un dialogue social avec un promoteur coopératif, des projets dans les musées québécois, le renouvellement d'un Agenda 21, l'élaboration de guides spécifiques en développement durable, la coordination de clubs d'entreprises, l'accompagnement vers le développement durable d'entreprises de services, voilà autant de projets diversifiés que nous avons réalisés et qui montrent toute la portée de notre offre de produits en développement durable.

Nos bons résultats financiers, les meilleurs depuis 10 ans, nous permettront d'envisager l'avenir positivement et nous donneront toute l'énergie nécessaire pour relever les défis de demain. L'année 2011, sera tout aussi dynamique, je le pense, compte tenu de l'arrivée de nouveau personnel, le déménagement du siège social dans un nouvel édifice LEED, la mise en place d'un plan de communication portant sur les 20 ans de l'organisation, le lancement de la campagne de financement de la Fondation du développement durable et bien d'autres.

Merci à tous nos administrateurs pour leur implication bénévole et leur soutien à la cause. Vous nous donnez confiance et votre enthousiasme est contagieux. Merci à l'ensemble de l'équipe qui a su regrouper ses forces et avancer dans la même direction.

Jacques Régnier  
Directeur général CQDD



## LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LA MISSION

Accompagner les organisations dans une démarche de mobilisation, d'appropriation et d'intégration dans leurs actions des principes fondamentaux du développement durable. Pour y arriver, le CQDD utilise

son expertise, développe des modèles d'intervention et les implante sous forme de services adaptés aux différents contextes organisationnels. Les outils innovateurs du CQDD visent l'amélioration des performances autant environnementales que sociales et économiques des entreprises, institutions, ministères, organismes et intervenants sociaux.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mission :** Préserver les trois sphères du développement durable, articuler et transmettre cette orientation auprès des différentes composantes de l'organisation. Déterminer les orientations et mandater les gestionnaires. Rendre compte à l'assemblée générale.

**Présidente :** Marie-Karlynn Laflamme, *CSSS Lac-Saint-Jean-Est*

**Vice-président :** Philippe Plourde, *Autocar Jeannois*

**Secrétaire-trésorier :** François Tremblay, *Zip Alma-Jonquière*

### Administrateurs :

- Jean-François Deslisle, *Cain Lamarre Casgrain Wells*
- Isabelle Côté, *Travailleuse sociale*
- Audrey-Claude Gaudreault, *Ville d'Alma*
- Rouleau, Raymond, *Serres Dame Nature*
- France Voisine, *Cégep Saint-Félicien*
- Pierre Deschênes, *Université du Québec à Chicoutimi*

### LES EMPLOYÉS

- Jacques Régnier, *Directeur général*
- Nicolas Gagnon, *Directeur adjoint*
- Réjean Villeneuve, *Directeur de la recherche*
- Annie Brassard, *Coordonnatrice de services de gestion en développement durable*
- Claude Vanasse, *Coordonnateur en écologie industrielle*
- Patricia Martin, *Conseillère en développement durable*
- Catherine Bédard, *Coordonnatrice à l'administration et la comptabilité et Conseillère en développement durable*
- Amélie Bernier-Brillon, *Conseillère en développement durable*
- Michel Tremblay, *Conseiller informatique*



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Mandats réalisés en 2010

#### LES NOUVEAUX MANDATS

✓ **Accompagnement de la coopérative Val-Éo dans une démarche de dialogue social**

Le mandat consiste à accompagner la Société d'énergie du Lac-Saint-Jean et la coopérative Val-Éo dans leurs interactions avec les populations locales en amont du dépôt de projet d'éoliennes à Hydro-Québec.

✓ **Élaboration d'une banque d'actions « Le geste qui compte » pour les membres de l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ)**

Le mandat permet, à l'aide d'une brève démarche de recherche, d'identifier les actions en développement durable à la portée des membres de l'Association. Le mandat inclut également la proposition d'une méthode de comptabilisation des gestes individuels par quelques indicateurs.

✓ **Suivi de l'Agenda 21 de la Ville de Baie-Saint-Paul**

En consortium avec Génivar, le mandat consiste à réaliser un bilan du plan d'action en développement durable de la Ville de Baie-Saint-Paul, à mettre à jour le diagnostic territorial et les indicateurs de 2005, à réaliser un nouveau plan d'action 2011-2016 ainsi qu'à faire un bilan des dix années d'existence de la politique culturelle. Le mandat inclut également le développement d'outils (grille d'analyse de projets et fiche de suivi) systématisant les pratiques au quotidien des agents municipaux.

✓ **Réalisation d'une analyse de cycle de vie des produits forestiers Phase 1**

En partenariat avec le Cégep de Saint-Félicien, la Fondation du développement durable et financé par DEC Canada, le mandat de ce projet consiste à réaliser une analyse de cycle de vie des produits issus de l'industrie forestière.

✓ **Soutien à la démarche de développement durable du Centre jeunesse du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

Le mandat se divise en deux volets soient premièrement de soutenir la conception et la réalisation d'un projet pilote qui cadre dans le plan d'amélioration 2010-2011-2012 (comité éthique) et deuxièmement, d'accompagner le comité Allant vert par la recherche d'information et le soutien aux responsables des points de service dans leurs actions et leurs besoins.

✓ **Gestion de la station de tri des matières résiduelles et évaluation des gaz à effet de serre pour le Camp de jour Tam Tam Macadam**

Le mandat permet l'identification des outils nécessaires à la réalisation d'une évaluation de la station de tri des matières résiduelles et l'élaboration d'un calculateur de gaz à effet de serre lors du Festival Tam Tam Macadam.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Mandats réalisés en 2010

(suite)

- ✓ **Projet de sensibilisation, formation, diagnostic et élaboration d'un plan de développement qui s'inscrit dans une démarche de développement durable avec MAB Profil**

Le mandat est d'accompagner MAB Profil dans l'implantation d'une démarche de développement durable au sein de l'entreprise jusqu'à la réalisation de son premier rapport de développement durable.

- ✓ **Accompagnement de la coopérative Nutrinor**

#### **dans sa démarche de développement durable**

Le mandat consiste à faire un diagnostic et élaborer une politique de développement durable au sein de la coopérative.

- ✓ **Accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable pour le Musée de Pointe-à-Callière**

Le mandat est de proposer au Musée un projet de politique de développement durable.

#### **LES FORMATIONS**

- ✓ **Formation sur le développement durable des collectivités locales à la municipalité d'Eastman**

Le mandat consiste à offrir une séance de formation à l'intention d'un groupe formé de membres du conseil municipal, du comité consultatif d'urbanisme et du comité consultatif d'environnement.

- ✓ **Formation d'introduction au développement durable dans les établissements de santé au CSSS de Chicoutimi**

Le mandat consiste à offrir une courte formation sur la mise en œuvre d'une démarche de développement durable.

#### **LA CONTINUITÉ ET LA BONIFICATION DE MANDATS EXISTANTS**

- ✓ **Soutien au projet de cycle de vie alimentaire Centre de santé et services sociaux de Jonquière (2<sup>e</sup> année)**

Le mandat consiste à accompagner le démarrage du projet pilote « cycle de vie alimentaire » du CSSS Jonquière.

- ✓ **Accompagnement dans la mise à jour du plan de développement des Jardins de Normandin (2<sup>e</sup> année)**

Le mandat consiste à accompagner les Jardins de Normandin dans la révision du plan de développement et dans sa réorganisation interne afin d'y intégrer une forte orientation en développement durable. Le mandat se réalise en partenariat avec Trigone.



✓ **Production d'un bilan socio-économique des activités de la Société de développement de la Baie-James (2<sup>e</sup> année)**

Ce mandat consiste à concevoir la méthode et par la suite produire le premier bilan socio-économique des activités de la SDBJ sur les collectivités jamésiennes et autochtones. Le CQDD participe également à la collecte de données et la production de ce premier bilan socio-économique.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
Mandats réalisés en 2010  
(suite)

✓ **Réalisation d'expériences pilotes de développement durable dans deux institutions muséales pour le Service de soutien aux institutions muséales du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine (MCCCF) (2<sup>e</sup> année)**

Le mandat consiste à accompagner deux institutions muséales dans la réalisation d'une démarche de développement durable. Un deuxième mandat permet ensuite la production d'un guide de développement durable pour les institutions muséales.

✓ **Portrait d'expériences municipales de développement durable pour le Ministère des affaires municipales et de l'organisation du territoire (MAMROT) (2<sup>e</sup> année)**

Le mandat consiste à répertorier, à partir de différentes sources d'information, des expériences réalisées au Québec au cours des dernières années en développement durable, d'en dégager les lignes de forces et d'en faire le rapprochement avec les principes de la loi et les orientations de la stratégie.

✓ **Soutien au déploiement des ateliers The Naturel Step au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2<sup>e</sup> année)**

De manière générale, le mandat consiste à soutenir la stratégie de déploiement régional de la formation et, de manière secondaire, à jouer un rôle-conseil concernant le matériel et les activités de formation.

✓ **Soutien et accompagnement à la démarche de développement durable pour le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) (2<sup>e</sup> année)**

Le mandat consiste à accompagner le comité de développement durable du CRDI dans la conception d'un projet intégrateur en développement durable et d'en effectuer le suivi avec eux. Le CQDD participe également à élaborer le logo du comité de développement durable de l'institution.

✓ **Conception d'un guide de développement durable pour les Coopsco (2<sup>e</sup> année)**

Ce mandat consiste à débiter un exercice de réflexion stratégique sur le développement durable pour l'ensemble du réseau, menant à l'élaboration d'une politique et d'orientation à intégrer dans l'exercice de planification stratégique. Le réseau disposera ensuite d'un outil simple et actualisable pour les usagers.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Mandats réalisés en 2010

(suite)

#### ✓ Soutien à l'implantation d'une démarche globale de développement durable au CSSS Lac-Saint-Jean-Est (2<sup>e</sup> année)

Le mandat s'articule en trois volets : un plan d'efficacité, un plan de gestion des matières résiduelles et l'intégration du développement durable au système de gestion en place. Des activités de sensibilisation et un soutien sont donnés aux différents comités, dont le comité qualité de vie et reconnaissance.

#### ✓ Conception de guide de développement durable pour le réseau des organismes de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2<sup>e</sup> année)

Le mandat consiste à rédiger, à partir de l'expérience menée au CSSS Lac-Saint-Jean-Est, des guides d'intervention reliés à chaque volet de démarche.

#### ✓ Enviroclub Saguenay—Lac-Saint-Jean, Québec et Gaspésie (2<sup>e</sup> année)

Ces Enviroclub<sup>Mo</sup> Québec consistent à mener des projets d'efficacité dans une cohorte de 6 à 10 entreprises pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec et Gaspésie.

#### ✓ Suivi dans la réalisation de la démarche de développement durable à la SADC Haut Saguenay (2<sup>e</sup> année)

Le mandat, inscrit dans un protocole d'entente, consiste à accompagner la SADC du Haut-Saguenay dans le suivi et la mise à jour de ses outils de développement durable internes.

#### ✓ Service-conseil en développement durable chez Métro Dubé (2<sup>e</sup> année)

Le mandat consiste à identifier des projets de développement durable et d'en évaluer la faisabilité.

#### ✓ Élaboration d'un tableau de bord de DD pour la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (3<sup>e</sup> année)

Ce mandat consiste à choisir des indicateurs pertinents pour les trois collectivités impliquées et à les structurer en un tableau de bord. Ce modèle pourrait être généralisé à toutes les forêts modèles du Canada.

#### ✓ Accompagnement d'une cohorte d'entreprises de transformation agroalimentaire pour le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) (3<sup>e</sup> année)

Le mandat consiste à dresser un diagnostic participatif de développement durable puis à animer l'élaboration d'un plan d'action de développement durable dans cette cohorte de huit entreprises de transformation agroalimentaire.

Au cours de l'année 2010, le CQDD s'est illustré dans différents événements partout dans la province. Ces derniers incluent notamment des participations à des colloques, des présentations à des groupes d'entreprises mais également, des présentations à des groupes universitaires dans la région. Voici la liste des événements auxquels ont participé les employés:

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Conférences

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| 19 janvier              | <i>La promotion des valeurs et principes de développement durable dans nos activités et projets : Comment rendre l'éthique applicable dans la pratique: Quelques exemples pour réflexion</i><br>Réjean Villeneuve, Programme court en Eco-Conseil, Chicoutimi |
| 18 février              | <i>La consultation comme stratégie d'implantation du développement durable dans les organisations</i><br>Annie Brassard, Programme en Eco-Conseil, Chicoutimi   |
| 3 mars                  | <i>Les démarches de concertation des collectivités locales et le développement durable</i><br>Annie Brassard, Table de développement des communautés, Montréal  |
| 10 mars                 | <i>Traitement des eaux potables et usées</i><br>Réjean Villeneuve, Programme en Eco-Conseil, Chicoutimi   |
| 17 mars                 | <i>Exemple d'application d'analyse de cycle de vie chez Nutrinor</i><br>Réjean Villeneuve, Programme en Eco-Conseil, Chicoutimi   |
| 8 juin                  | Kiosque<br>Jacques Régnier et Réjean Villeneuve, Innovation à la conquête du développement durable (IDP), Boucherville  |
| 7 septembre             | <i>La promotion des valeurs et principes de développement durable dans nos activités et projets : Comment rendre l'éthique applicable dans la pratique: Quelques exemples pour réflexion</i><br>Réjean Villeneuve, Programme court en Eco-Conseil, Chicoutimi |
| 17 septembre            | <i>Le développement durable et les municipalités</i><br>Jacques Régnier, Colloque RQVVS, Rivière du Loup  |
| 22 septembre            | <i>Gestion des matières résiduelles et traitement de l'eau</i><br>Réjean Villeneuve, Formation en ressources renouvelables de l'UQAC, Chicoutimi  |
| 1 <sup>er</sup> Octobre | <i>Sustainable Development: The Challenge of Going Green</i><br>Amélie Bernier Brillon, Congrès de la Fédération québécoise des municipalités octobre 2010 : Des municipalités qui se réinventent, Québec   |



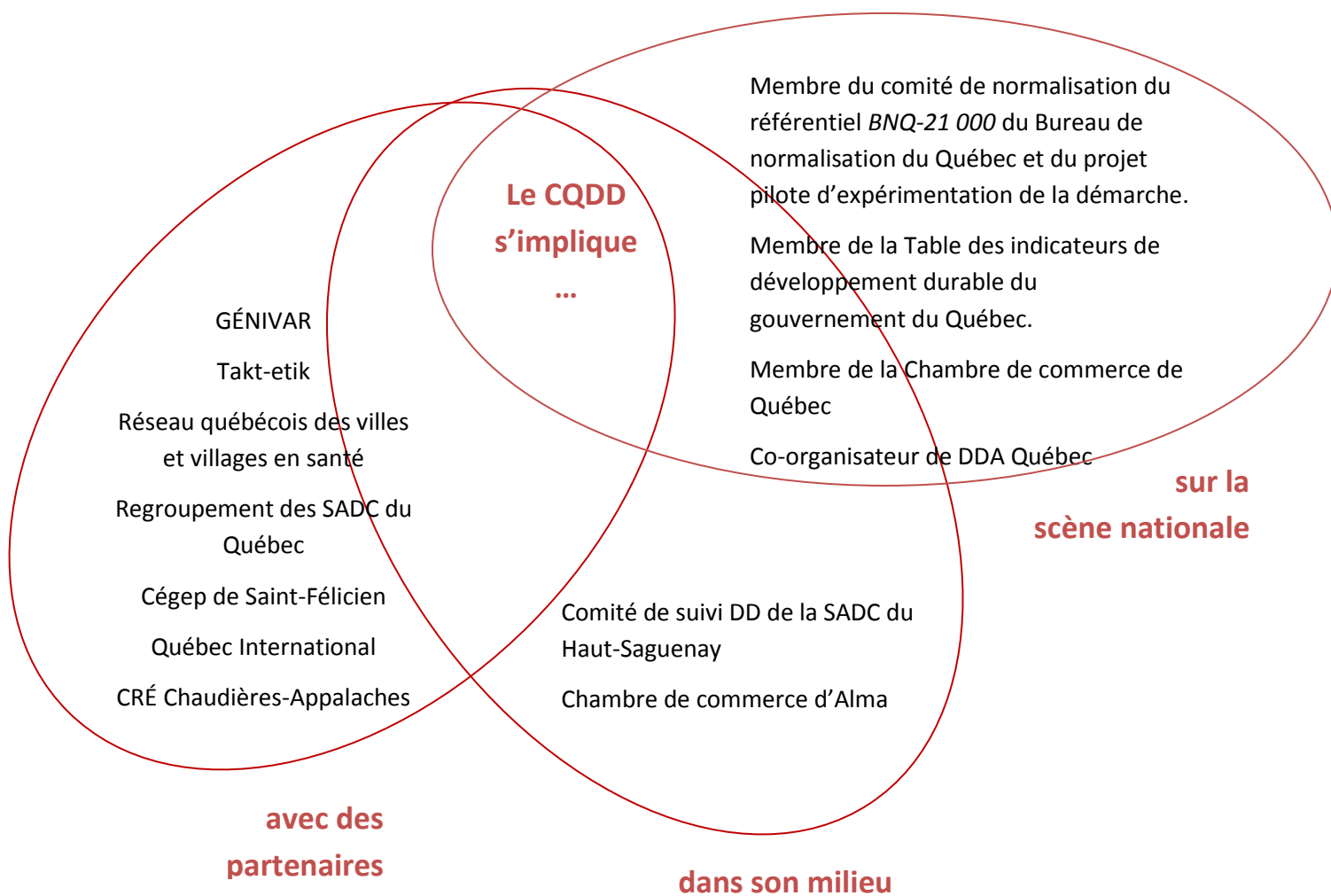
## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Conférences (suite)

- 10 novembre *Les changements climatiques : enjeux et pistes de solution*  
Nicolas Gagnon, Consultation publique dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2011-2016 de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul
- 17 novembre *L'agenda 21 local*  
Annie Brassard, Maîtrise en intervention régionale, Chicoutimi
- 23 novembre *Les défis de gestion en développement durable*  
Jacques Régnier, Développement durable des communautés : approches, pratiques et conditions favorables, Québec
- 25 novembre *Le développement durable et l'industrie*  
Jacques Régnier, Association québécoise de l'industrie de la peinture, Montréal
- 30 novembre *Le développement durable et l'industrie*  
Jacques Régnier, Association des manufacturiers électroniques de la Ville de Québec, Québec



## IMPLICATIONS ET PARTENARIATS



## REVUE DE PRESSE

Entreprises forestières : Améliorer le bil...

### Améliorer le bilan environnemental

Mise à jour le vendredi 11 juin 2010 à 17 h 14

[Commenter](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)

[Imprimer](#)



Le Cégep de Saint-Félicien et le Centre québécois de développement durable (CQDD) suggèrent une nouvelle approche pour mieux positionner les entreprises de transformation du bois de la région sur le marché international. Elles pourront commander une analyse du cycle de vie environnemental de leurs produits.

L'ingénieur et coordonnateur du projet, Réjean Villeneuve, explique que le cycle de vie d'un produit s'apparente à un bilan financier. « C'est donc un bilan environnemental. Ça permet de voir et de savoir ses impacts », dit M. Villeneuve.

Les informations recueillies serviront à identifier les forces et les faiblesses des petites et moyennes entreprises (PME) régionales pour les aider à améliorer leur bilan environnemental.

L'analyse pourrait aussi permettre aux PME de répondre aux critiques des groupes environnementaux et de s'adapter aux futures normes du commerce international, selon les initiateurs du projet.

Alliance bois Saguenay-Lac-Saint-Jean salut l'initiative qui se veut un premier pas vers la création d'un Centre de recherche au Cégep de Saint-Félicien.

Les entreprises forestières se montreraient enthousiastes au projet, qui commande un investissement de près de 400 000 \$, financé aux deux tiers par le fédéral.



#### ACTIVITÉS DE L'AQIP

##### FORMATION AUTOMNALE DU 25 NOVEMBRE

La formation automnale de l'AQIP qui s'est tenue à l'Hôtel Alt, Quartier Dix-30, le 25 novembre 2010 a été qualifiée comme étant l'une des meilleures qu'ait données l'AQIP jusqu'à présent. L'AQIP remercie chaleureusement les deux conférenciers invités, Messieurs Denis Dubreuil et Jacques Régnier, pour leur prestation ainsi que leurs organisations respectives qui ont rendu leur participation possible.

Au Québec, nous autorisons 90 décibels sur 8 heures, alors qu'ailleurs au Canada des plafonds de 85-87 décibels sont imposés.



Monsieur Jacques Régnier, conférencier invité et directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD). Pour de plus amples renseignements sur l'annonce d'une démarche en développement durable dans votre entreprise, veuillez communiquer avec lui à [jacques@cqdd.qc.ca](mailto:jacques@cqdd.qc.ca)

appels d'offres. Monsieur Régnier est disposé à aller rencontrer vos entreprises pour discuter davantage de l'annonce d'une démarche en développement durable (Tél: 418-564-6866). Pour les membres qui n'ont pas pu assister à cette formation et voudraient bénéficier du contenu, nous pouvons vous envoyer une copie de la présentation de Monsieur Régnier (communiquiez s.v.p. avec Lysane Lavoie).

#### TRANSPORTS

**L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE UNE QUARANTAINE DE MESURES POUR BONIFIER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE:** Québec autorisera entre autres des limites de vitesse variables sur les autoroutes.

**COMMUNAUTO VEUT LOUER VOTRE VOITURE !** Ce programme lancera bientôt des projets pilotes pour prendre de l'expansion et vous permettront de louer



## Val-Éo consulte la population

### Avant de déposer son projet à Hydro-Québec



par France Paradis

Voir tous les articles de France Paradis

Article mis en ligne le 7 avril 2010 à 9:07

Soyez le premier à commenter cet article

**La Coopérative Val-Éo veut mettre toutes les chances de son bord avant de présenter officiellement son projet éolien à Hydro-Québec. Afin d'aller chercher l'acceptabilité sociale pour l'implantation de 12 éoliennes sur le territoire de Saint-Gédéon, la Coopérative mènera au cours des prochaines semaines un vaste processus de consultation élargi auprès du public.**

Hydro-Québec a lancé au printemps 2009 un appel d'offres pour acheter de l'énergie éolienne. La date de dépôt des projets est le 19 mai prochain. La Coopérative Val-Éo prépare actuellement son offre pour un projet de 12 éoliennes à être implantées sur le territoire de la municipalité de Saint-Gédéon, entre les rangs Belle-Rivière et Sinai, là où les études ont démontré un corridor de vent présentant les caractéristiques requises pour assurer un fonctionnement maximisé de ces éoliennes.

Alors que la plupart du temps, les promoteurs de projets éoliens consultent la population seulement après que le projet soit accepté par Hydro-Québec, Val-Éo a choisi de faire les choses autrement et de consulter avant le dépôt, pour être vraiment en mesure de tenir compte de l'opinion publique.

Rappelons que Val-Éo est une coopérative regroupant 58 fermes ainsi que les municipalités et citoyens concernés par le développement de la ressource éolienne dans la plaine agricole du Sud de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

Fondée en 2005, Val-Éo a pour principal objectif de conserver un contrôle local sur l'implantation d'éolienne pour faire en sorte qu'un maximum de bénéfices retombe dans la communauté tout en s'assurant d'une intégration réussie au territoire.

Le projet éolien de 24 mégawatts produira plus de 65 000 mégawatts-heure par année, ce qui représente la consommation électrique annuelle de plus de 2300 maisons unifamiliales chauffées à l'électricité (calcul basé sur une consommation annuelle moyenne de 28 mégawatts-heure). Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, l'énergie éolienne a donc un rôle important à jouer.

Avantages économiques du projet permettra le versement de redevances d'au moins 85 000 \$ annuellement à la municipalité de Saint-Gédéon. De plus, d'autres redevances seront distribuées aux agriculteurs et aux voisins du projet. Les revenus agricoles étant en baisse depuis plusieurs années, cette initiative contribuera donc à accroître la rentabilité des fermes et ainsi, favoriser le transfert des fermes à la relève.

« La meilleure garantie pour qu'un projet soit fait dans les règles de l'art est qu'il soit planifié et contrôlé par la communauté locale. On veut aller valider auprès des gens de Saint-Gédéon et du public en général l'acceptabilité de notre projet. En quelque sorte, on imite le travail du Bureau d'audiences publique en environnement », souligne Patrick Côté, chargé de projet.

#### La consultation

« Nous comprenons que les citoyens puissent avoir besoin d'information au sujet des éoliennes et du projet global. C'est expressément pour eux que nous organisons deux rencontres, la première pour offrir un maximum d'information aux gens et la seconde pour offrir l'opportunité aux citoyens de discuter du projet et de donner leur opinion. C'est très important pour nous d'entendre les commentaires et les questions des gens », ajoute Claire Boly, vice-présidente de Val-Éo.

Le Processus de consultation se déroulera au cours du mois d'avril afin de permettre à la population d'obtenir l'information dont elle a besoin et de faire connaître son opinion à la municipalité et au promoteur.

Le Centre Québécois de Développement Durable a été mandaté pour participer aux consultations et rédiger un rapport indépendant. Ce processus de consultation bénéficie de l'aide financière de La Société d'Énergie du Lac-Saint-Jean qui défraie les coûts des consultants indépendants.

Lors des rencontres, des simulations photographiques à partir de cinq points de vue différents et d'autres outils, dont une étude sur l'impact sonore, seront présentés pour permettre aux gens de mieux comprendre le projet.

Une première rencontre réservée aux citoyens et entreprises de Saint-Gédéon se tiendra le 14 avril et une seconde pour tous les résidents de la MRC le 15 avril. Le tout aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Gédéon, à compter de 19 h.

Le tout sera suivi d'une soirée de commentaires et discussions le 27 avril, seulement pour les personnes et entreprises de Saint-Gédéon qui auront participé à la soirée d'information du 14 avril auront le droit de prendre la parole.

Les individus et entreprises en provenance de l'extérieur de la municipalité de Saint-Gédéon seront à leur tour conviés à une séance de commentaires et discussions le 29 avril.

Pour répondre aux exigences d'Hydro-Québec, Val-Éo a conclu une entente avec le fonds Algonquin Power, une entreprise canadienne spécialisée dans l'énergie et possédant des actifs de plus d'un milliard. Selon l'entente, Val-Éo conserve le contrôle sur les décisions et s'assure que plus de la moitié de l'investissement pourra être fourni par la région.

#### Le projet en résumé :

Quelques précisions sur le projet éolien de 24 MW de Val-Éo.

- 12 éoliennes de 2 mégawatts, ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de 2300 maisons unifamiliales chauffées à l'électricité;
- Le secteur d'implantation visé se situe entre les rangs Sinai et Belle-Rivière;
- Le manufacturier d'éoliennes pressenti est ENERCON, une compagnie allemande reconnue pour la fiabilité de ses machines;
- Le coût du projet pourrait atteindre 70 millions de dollars;
- S'il est choisi par Hydro-Québec, le projet serait construit en 2013 ou 2014.
- Parmi les retombées du projet, on compte des redevances d'au moins 85 000 \$ par an à la municipalité de Saint-Gédéon;



Avec les magnifiques couchers de soleil sur le lac Saint-Jean, ça pourrait être le genre de photos que l'on aurait l'occasion de réaliser avec les éoliennes en premier plan. (Photo: Courtoisie)



2010-06-11

LBR.ca - Le Bulletin Régional Saguenay...



## Cégep de Saint-Félicien - Aux médias du Saguenay-Lac-Saint-Jean

### Une initiative régionale avant-gardiste et porteuse pour soutenir la relance de l'industrie forestière régionale

2010-06-10 06:52 - Avis aux médias

- / LBR.ca / - C'est avec fierté que le Cégep de Saint-Félicien annoncera **le vendredi 11 juin** une importante initiative avant-gardiste et porteuse de «Positionnement marketing des produits forestiers». En effet, au coeur d'une restructuration de l'industrie forestière québécoise et à l'aube d'une reprise économique, l'émergence d'une telle initiative tombe à point comme solution de soutien et de relance de l'industrie forestière régionale.



Initié par le Cégep de Saint-Félicien et le Centre québécois de développement durable, et supporté financièrement par Développement économique Canada et la Fondation du développement durable, ce projet de «Positionnement des produits de la filière forestière par l'analyse de cycle de vie environnementale (ACVE)» s'inscrit comme un premier pas d'une démarche d'amélioration continue des performances de la filière forestière régionale et des entreprises associées.

Accompagnés de l'honorable Denis Lebel, ministre d'État de Développement économique Canada et député fédéral de Roberval-Lac-Saint-Jean, de M. Réal Bouchard, président d'Alliance bois SLSJ et de M. Raymond Rouleau, président de la Fondation du développement durable, nous serons en mesure de vous exposer le projet, de vous en démontrer toute la pertinence ainsi que de répondre à vos questions.

2010-06-14

LBR.ca - Le Bulletin Régional Saguenay...



## Une initiative régionale avant-gardiste et porteuse pour soutenir la relance de l'industrie forestière

### C'est avec fierté que le Cégep de Saint-Félicien contribuera à soutenir la relance de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean...

2010-06-11 12:43 - Communiqué de presse

Saint-Félicien, le vendredi 11 juin 2010.- / LBR.ca / -

C'est avec fierté que le Cégep de Saint-Félicien contribuera à soutenir la relance de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean par la mise en œuvre d'un projet avant-gardiste et porteur de Positionnement des produits de la filière forestière par l'analyse de cycle de vie environnementale.

Supporté financièrement par Développement économique Canada, la Fondation du développement durable et le Cégep de Saint-Félicien pour des sommes respectives de 284 050 \$, de 37 873 \$ et de 56 810 \$, le projet s'inscrit comme le premier pas d'une démarche d'amélioration continue des performances de la filière forestière régionale et des entreprises associées.



M. Réal Bouchard, président d'Alliance bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'honorable Denis Lebel, ministre d'État de Développement économique Canada, M. Louis Lefebvre, directeur général du Cégep de Saint-Félicien et M. Raymond Rouleau, président du Centre québécois de développement durable.

Le Cégep de Saint-Félicien détient une grande expertise dans le secteur forestier qu'il entend mettre à profit, en complémentarité avec celle du Centre québécois de développement durable, sur l'analyse de cycle de vie environnementale dans ce projet avant-gardiste. La démarche amorcée consiste, d'une part, à sensibiliser les entreprises de 2e et 3e transformation du bois à la pertinence d'intégrer des pratiques de gestion environnementales et, d'autre part, à constituer une première banque de données générique sur la filière forestière régionale. Cette banque de données, au service des PME forestières, rendra possible la réalisation d'analyses du cycle de vie environnementales ce qui leur permettra d'identifier leurs forces et leurs faiblesses environnementales et d'orienter leurs priorités d'action pour accroître leur rentabilité.

En termes techniques, l'analyse de cycle de vie environnementale (ACVE) est à la fois une procédure, c'est-à-dire une suite d'étapes standardisées et un modèle de transformation mathématique permettant de transformer des flux en impacts environnementaux potentiels. Elle permet d'évaluer la pression d'un produit sur les ressources et l'environnement tout au long de son

<http://www.lbr.ca/imprimer-14066.html>

1/3

Publié le 05 mai 2010 à 08h32 | Mis à jour à 08h33

## La colère gronde à Normandin



Le Quotidien, Louis Potvin



**Louis Potvin**  
Le Quotidien

(NORMANDIN) «Visiblement, Serge Simard nous prend pour des imbéciles et nous manque de respect. Son attitude méprisante et teintée d'insouciance n'est pas tolérable et n'est pas digne de son titre».

Ces paroles très dures du porte-parole du comité de développement des Jardins de Normandin, Gilles Ouellet, traduisent l'amertume des membres qui tentent de sauver le site touristique en mettant en place un nouveau développement.

Les membres du comité de développement traitent ni plus ni moins le ministre Simard d'incompétent face à

l'inaction qu'il a eu dans le dossier. Ils lui reprochent de n'avoir jamais rencontré le comité en neuf mois malgré les demandes incessantes.

Le maire Lucien Guillemette n'est pas plus tendre envers le ministre régional et exige du gouvernement Charest un autre ministre pour dénouer l'impasse. On ne fait plus confiance à Serge Simard. «Je suis profondément déçu de l'attitude du ministre Simard! Il m'a téléphoné vendredi pour me dire en cinq minutes que c'était nient. Les arguments évoqués ne m'ont vraiment pas convaincu. J'ai la ferme impression qu'il ne connaît pas le dossier et qu'il ne l'intéresse pas», a lancé le magistrat en colère.

Ce qui fait bondir le comité, ce sont les affirmations faites par le ministre. Ce dernier a dit que le projet de développement, maintenant évalué à 2,4M\$, n'était pas rentable.

«En affirmant de telles énormités, il banalise et ridiculise notre responsabilité, notre sérieux, notre expertise externe et notre pertinence», a dénoncé Gilles Ouellet, en faisant référence au travail de la firme Trigone, de la SADC, de Samson Bélair Deloitte et Touche, du CLD et du Centre québécois de développement durable.

// La suite de cet article est disponible dans votre Quotidien.



2011-03-11

Un guide professionnel du bâtiment d...

**novae** l'avenir est aux  
entreprises responsables

outils | 11.11.10

## Un guide professionnel du bâtiment durable

Un guide destiné à faciliter l'intégration des principes de développement durable dans la construction et la rénovation des bâtiments vient d'être publié.

Conçu par l'Office municipal d'habitation de Montréal et le Centre québécois de développement durable (CQDD), ce guide s'adresse prioritairement aux professionnels de la construction, mais saura intéresser tous les décideurs impliqués dans la gestion d'un parc immobilier.

Le guide s'articule autour de 10 sections, dans lesquelles ont abordé chaque fois un enjeu-clé de la construction durable et présente des pistes de solution. Parmi ces 10 sujets, figurent des préoccupations directement liées à l'architecture, telles que l'énergie, l'eau, l'air, les matériaux et la gestion des matières résiduelles ; on y trouve aussi des sujets faisant davantage référence aux notions de développement durable, tels que l'équité et la solidarité, la mobilisation des parties prenantes, ou la santé et la qualité de vie.

Pour chacun de ces thèmes, on décrit les enjeux principaux, des exemples de bonnes pratiques à adopter afin d'y répondre et des études de cas présentant des projets de construction ou de rénovation ayant adopté ces pratiques.

*"Le guide, qui repose sur les seize principes de la Loi québécoise sur le développement durable, constitue une référence pour les organismes assujettis par cette loi dans la gestion de leur parc immobilier. Il s'agit d'un outil incontournable pour les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs, les gestionnaires d'immeubles et autres professionnels du bâtiment soucieux de répondre aux exigences d'un développement durable", dit Jacques Régnier, directeur général du CQDD.*

Pour télécharger le guide, [cliquer ici](#).

Par La rédaction

Droits de reproduction et de diffusion réservés; © novae communications

**Pour lire l'article:** <http://www.novae.ca/actualites/2010-11/un-guide-professionnel-du-batiment-durable>

Le présent rapport vise à rendre compte des activités de recherche et développement au sein du Centre québécois de développement durable à l'attention de la Fondation du développement durable et de ses partenaires financiers 2010 : Rio Tinto Alcan, Ville d'Alma et Desjardins.

## RAPPORT RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le budget de 40 000\$ est réparti comme suit :

### **Veille et réseautage en recherche et développement**

Les activités de veille et de réseautage comprennent les lectures d'actualisation des connaissances, les colloques et la représentation au sein de comités scientifiques et de concertation.

### **Normalisation des outils existants**

En 2010, le CQDD a travaillé à standardiser ses trousse de services dans trois secteurs; la formation et la sensibilisation, le coaching en développement durable ainsi que l'écoefficacité. Cette normalisation des outils permet de faciliter et d'uniformiser les démarches avec les entreprises et entre les employés en plus de faciliter l'intégration des nouveaux employés par des procédures claires et concises.

La trousse de formation et de sensibilisation est presque complétée, environ 90 % de la normalisation a été effectuée. De plus, différents mandats au cours de l'année ont permis de bonifier et d'actualiser cette trousse en y ajoutant de nouvelles activités et davantage de matériel.

La trousse de coaching en développement durable est terminée. L'outil diagnostic a été bonifié légèrement.

Enfin, la trousse d'écoefficacité a été amorcée mais non complétée. Ses outils normalisés ont déjà été utilisés par les nouveaux employés et permettent déjà d'atteindre une certaine efficience dans la livraison de services. Un projet d'informatisation de la démarche a été amorcé et reste à compléter.

### **Analyse de cycle de vie environnemental des produits.**

L'analyse de cycle de vie environnementale des produits et services (ACV) est connue et utilisée mondialement. Cet outil est de plus en plus utilisé et reconnu afin de comptabiliser l'ensemble des impacts environnementaux d'un matériau, d'un produit ou d'un service sur son cycle de vie. Les analyses de cycle de vie environnementales (ACV) permettent de cibler les impacts environnementaux (ACV environnementaux) de chaque étape (processus) du cycle de vie d'un produit ou d'un service du berceau à la tombe, incluant habituellement : l'extraction des matières premières, les activités de production, l'utilisation des produits, leur disposition, leur transport, leurs emballages et la production d'énergie nécessaire.



Les ACV environnementales sont des outils pratiques, relativement précis et fiables pour cibler les processus dont le potentiel d'amélioration est le plus grand et connaître les impacts positifs et négatifs des actions tout au long d'une chaîne de produits. C'est un outil de diagnostic indispensable pour résoudre des problèmes environnementaux détectés dans les processus de production de produits et services et pour proposer des actions précises afin d'améliorer ces situations problématiques. De plus, le suivi de l'ACV permet d'évaluer le succès des actions entreprises et facilite, à long terme, une démarche de développement stratégique en ajoutant de la valeur ajoutée aux produits et/ou services d'une entreprise. En bref, l'ACV environnementale constitue un outil de diagnostic, de planification, d'évaluation et de suivi des composantes environnementales de produits et services.

Les investissements de 2010 pour l'ACV auront un effet levier en permettant d'aller chercher des fonds supplémentaires pour la réalisation d'un projet pilote touchant le positionnement des produits forestiers. En voici les principales étapes de réalisation.

|  |
|--|
| 1. Acquérir des connaissances de base additionnelles nécessaires à la réalisation de l'ACV et réaliser les démarches d'arrimage avec les diverses actions en cours à l'échelle régionale, provinciale et canadienne.   |
| 2. Arrimage avec le milieu afin d'optimiser l'efficacité de la démarche.   |
| 3. Regrouper des entreprises leaders intéressées (objectif de 10 entreprises) à appuyer et à s'impliquer dans le projet de manière à initier la démarche. Cette étape permettra de constituer un premier groupe d'entreprises qui remplira le rôle d'ambassadrices auprès des autres PME régionales et justifiera la pertinence de l'implication des organismes gouvernementaux et du milieu en regard du financement.   |
| 4. Analyser les différentes normes liées aux «produits verts» et préciser les éléments communs et spécifiques requis pour y répondre adéquatement. Cette étape permettra de confirmer ou d'infirmier l'hypothèse de départ à l'effet que l'analyse de cycle de vie environnementale (ACV) est l'outil tout désigné pour répondre autant aux exigences actuelles et en devenir du marché des «produits verts» tout en permettant d'implanter des démarches d'amélioration continue de positionnement stratégique «marché de la construction verte». |
| 5. Inventorier ce qui existe déjà en termes de bases de données, d'informations et d'outils génériques et faire le bilan en regard des prochaines démarches. Cette étape permettra d'identifier ce qui peut être utilisé directement, ce qui doit être adapté et ce qui doit être développé, de faire un bilan d'étape et de planifier de façon détaillée les prochaines démarches.  |
| 6. Procéder aux ententes, acquisitions de base de données existantes et abonnements requis et acquisition des logiciels requis.  |
| 7. Constituer une première partie de la base de données générique régionale et convenir des modes d'utilisation et de diffusion. Cette étape permettra de recueillir et de structurer toutes les informations générales de la filière forestière et d'analyser comment ces informations pourront être utilisées ultérieurement par les entreprises.  |
| 8. Planifier et tenir une activité «information-sensibilisation-diffusion» de type mini colloque à l'intention de l'ensemble des PME de la filière bois à valeur ajoutée. Cette étape permettra de présenter le bilan et les prochaines démarches, d'amener d'autres PME à s'intéresser au dossier et de sonder l'intérêt en regard de la formule «club d'entreprises produits verts» (objectif de 20% des PME régionales de la 2 <sup>ième</sup> et 3 <sup>ième</sup> transformation du bois).  |
| 9. Produire un rapport bilan de la première phase et précision des orientations futures.   |



